

SECTION EUROPÉENNE ESPAGNOL

La section européenne espagnol a pour vocation de proposer un enseignement plus soutenu ouvert sur l'Espagne et les pays d'Amérique latine. L'apprentissage renforcé des langues ainsi que l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique dès la Seconde ainsi que les programmes de partenariat placent les élèves dans une situation propice à la perception des enjeux civiques, culturels et éducatifs du dialogue interculturel.

OBJECTIFS

- **Obtenir le baccalauréat mention « section européenne ».** Cette mention peut s'obtenir facilement si le travail fourni pendant l'année scolaire est régulier.
- **Connaissance approfondie de la culture des pays européens.**
- **Améliorer les aptitudes linguistiques.**

FORMATION

- **Classe de seconde** : Langue vivante espagnol + 2 heures DNL Histoire Géographie, les élèves sont dans la même classe.
- **Classe de première** : Langue vivante espagnol + 2 heures de DNL Histoire Géographie. Les élèves sont regroupés pour les cours communs d'espagnol et de DNL Histoire Géographie.
- **Classe de Terminale** : Langue vivante espagnol + 2 heures de DNL Histoire Géographie. Les élèves sont regroupés pour les cours communs d'espagnol et de DNL Histoire Géographie.



Obtention de la mention « section européenne espagnol »

- **L'épreuve d'espagnol** au baccalauréat est celle de contrôle continu prévue pour l'enseignement commun d'espagnol. La note obtenue doit être égale ou supérieure à 12 sur 20.
- **L'évaluation spécifique de contrôle continu qui doit être supérieure à 10 sur 20:**
 - **Interrogation orale d'Histoire Géographie en espagnol comptant pour 80% de la note globale** (20 minutes de préparation et 20 minutes d'interrogation) portant sur le programme de Terminale.
 - **Note sanctionnant la scolarité de l'élève en espagnol et DNL histoire Géographie pour 20% de la note globale.**

Les particularités de la section européenne

Des échanges sont organisés avec des établissements scolaires espagnols

Profil

- La motivation est, avant même le niveau linguistique acquis au collège, un gage de réussite dans la section.
- La section s'adresse à tous les élèves ayant suivi un enseignement d'espagnol classique.

Recrutement

La candidature à une section européenne s'instruit à partir du collège d'origine.
La sélection au lycée se fait au vu des résultats.

Lycée International Jeanne d'Arc
40 avenue de Grande-Bretagne
63000 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 92 66 10
Fax 04 73 90 40 70

E-mail ce.0630019d@ac-clermont.fr

